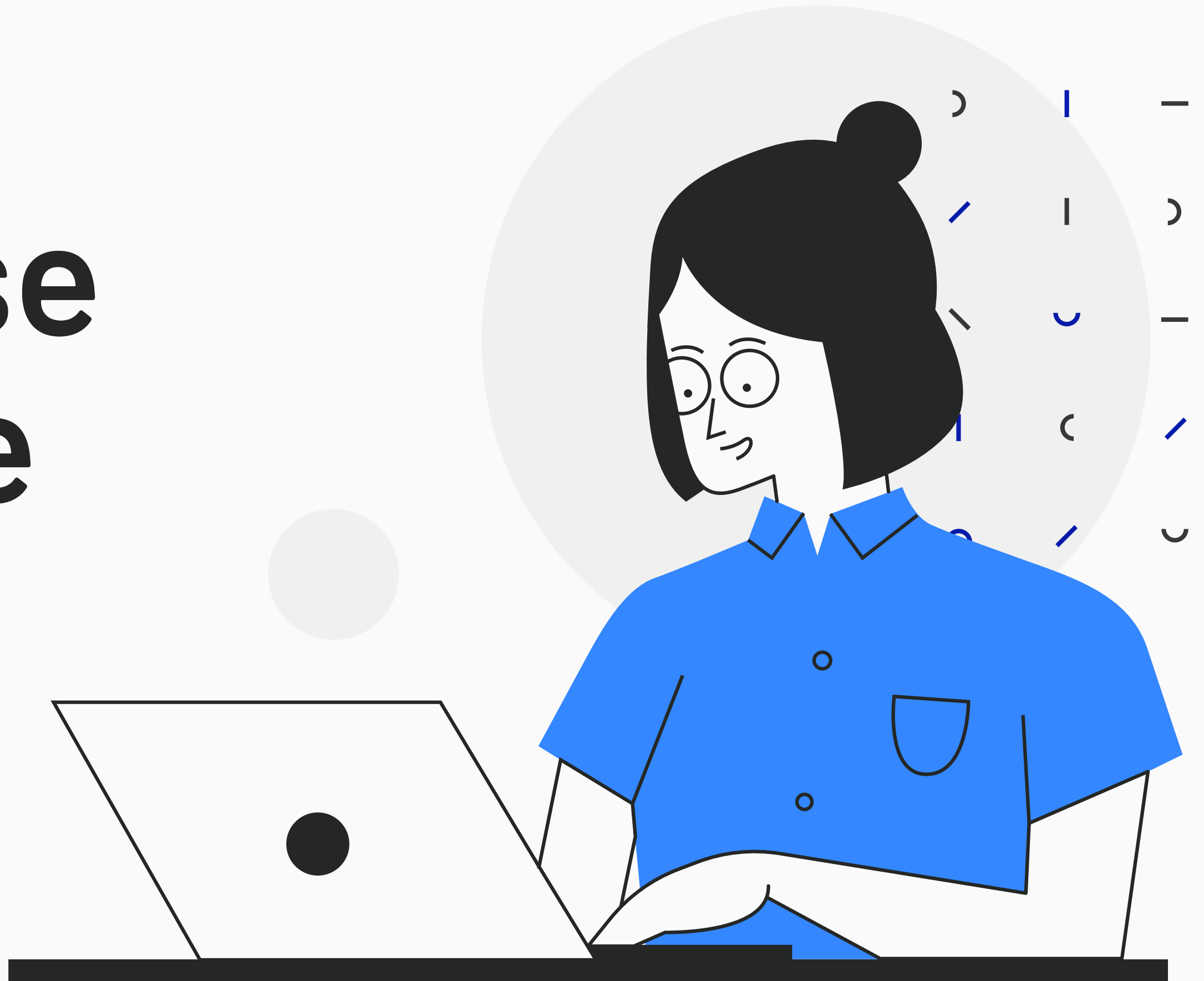


Stage en entreprise fiduciaire

COACHING DURANT LES MR REST

Free Trading



Mesure de réinsertion (MR) et Mesure de nouvelle réinsertion (MNR)

Accompagnement par le CPI dans le cadre de la mesure MR REST

DURÉE DE 6 MOIS MINIMUM

Le stagiaire en fiduciaire assure la gestion et la révision comptable des sociétés privées dans le cadre des mandats fiduciaire. Il délivre également des conseils commerciaux et fiscaux, notamment dans l'établissement des déclarations d'impôts, les décomptes de TVA, le recouvrement de créances, etc. Le stagiaire est accompagné dans toutes ces tâches par le formateur de l'entreprise, qui fournira en finalité une attestation de stage.

TYPE DE MESURE

La mesure REST fait partie des MR. Elle est définie par l'art. 14 al. 5 et l'art. 8a LAI. Praticable dans toute entreprise privée, elle vise à assurer en priorité le ré-entraînement de la personne assurée en entreprise.

La mesure est réalisée en français.



Objectifs séquentiels

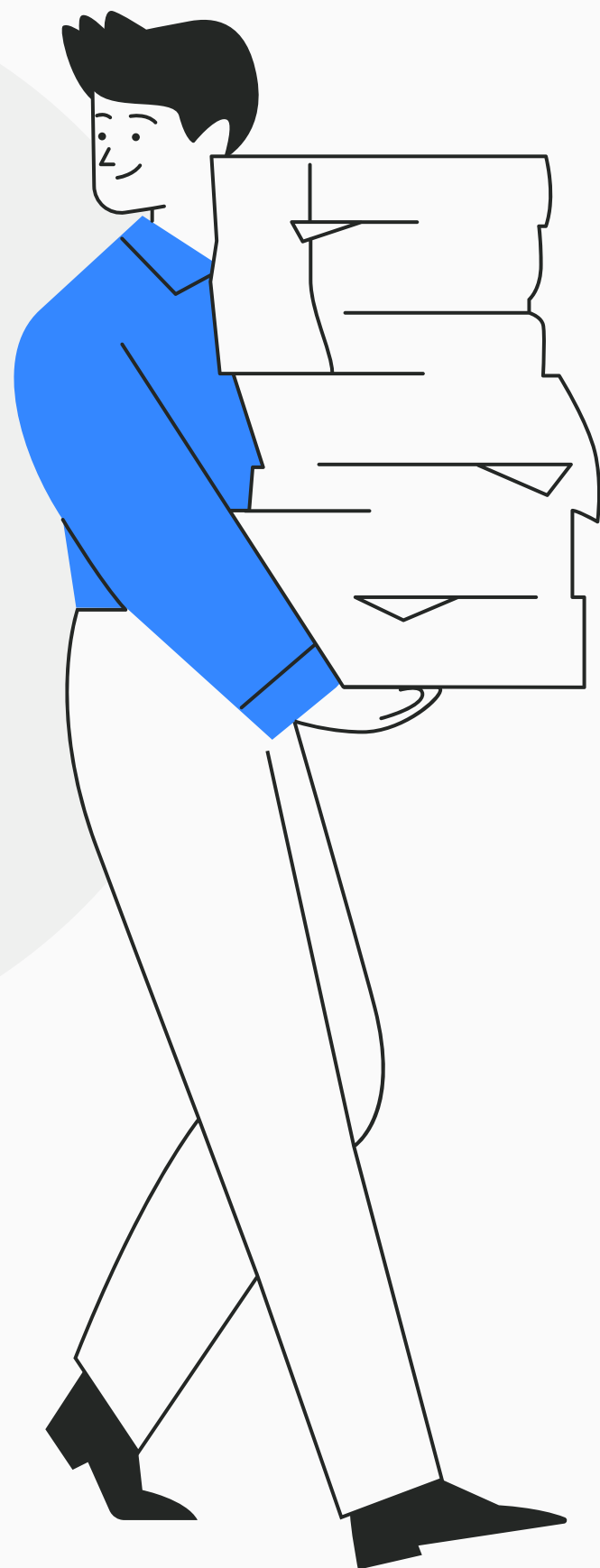
L'accompagnant du CPI organise avec l'entreprise l'arrivée de la personne assurée au poste de travail : condition de travail, horaires, information des cadres et collègues concernés, rôles respectifs. Il précise son rôle, son mode d'intervention et planifie les rencontres avec l'employeur et l'employé.

L'accompagnant est régulièrement sur place les premiers jours pour veiller au bon démarrage de la mesure. Il propose des ajustement et règle les problèmes qui se présentent.

L'accompagnant est à disposition de l'employeur et de la personne assurée pour toute situation particulière ou de crise. Il se rend rapidement sur place si la situation l'exige.



Objectifs professionnels



Classement des pièces comptables et préparation des classeurs.

Préparation des écritures, des libellés automatiques.

Comptabilisation des écritures de clôture (clients, fournisseurs, passifs transitoires, actifs transitoires, provisions et amortissements)

Comptabilisation des pièces comptables.

Sauvergarde des données.

Travaux comptables effectués sur le programme WinBiz.

Préparation des impôts pour personnes morales (Sàrl).

Concordance des comptes financiers poste et banque avec la comptabilité

Travaux de boucllement des comptes annuels.

TVA : déclaration au taux normal et au taux de dette fiscale nette.

PROCESSUS

L'accompagnant rencontre au moins une fois par semaine l'employeur et la personne assurée pour faire un bilan. Il s'assure que le contrat d'objectifs est respecté et met en place le cas échéant des mesures pour les atteindre.

L'accompagnant s'assure que l'engagement par l'employeur de la personne assurée au terme de la mesure reste toujours en ligne de mire dans toutes les décisions prises dans le cadre de la mesure.

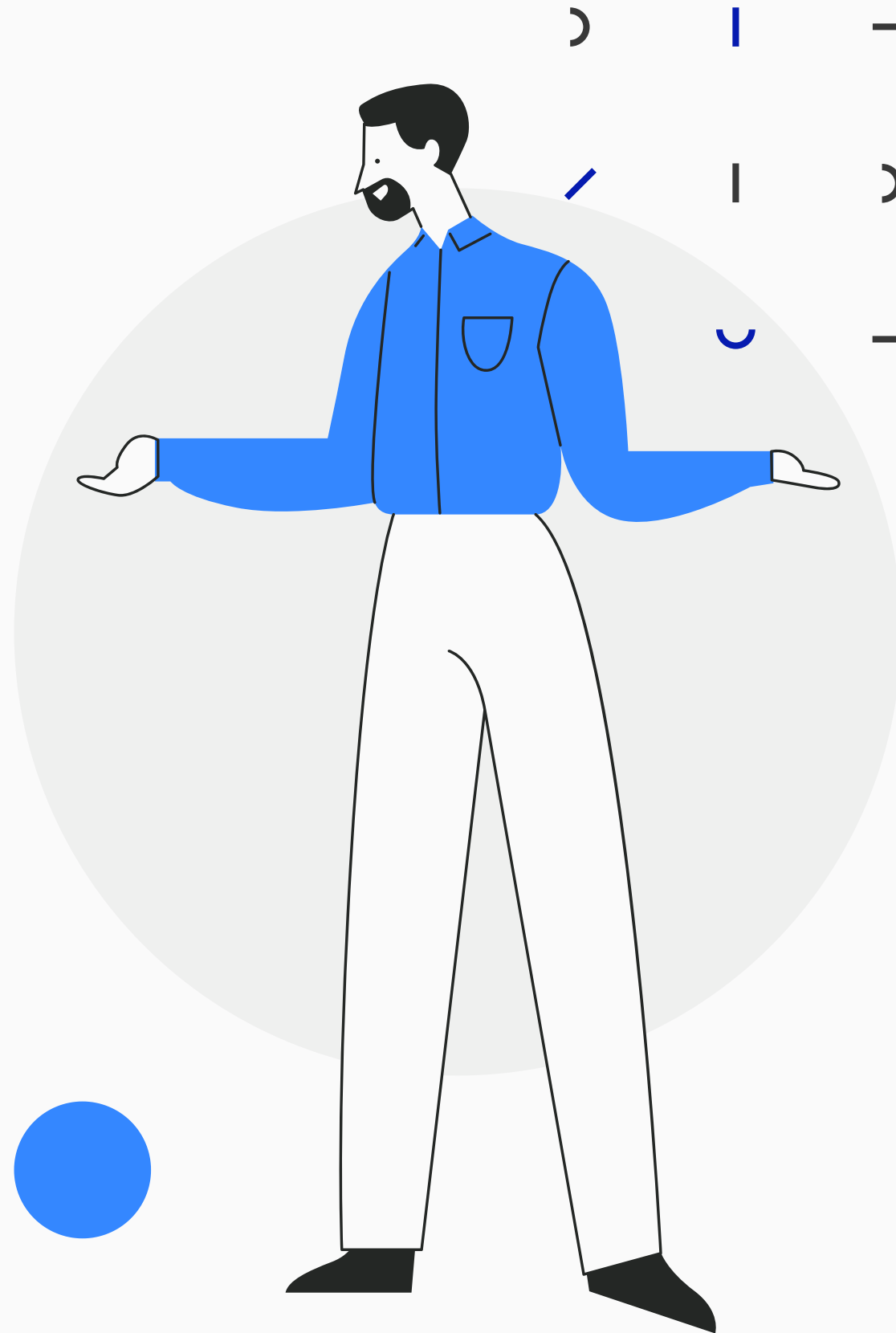
En fin de mesure, l'accompagnant rédige un bilan final à l'attention de l'OAI.



L'accompagnant renseigne régulièrement le conseiller AI concerné sur le développement de la mesure. Il signale de suite au conseiller AI les problèmes qui peuvent mettre en danger le succès de la réinsertion. Des rencontres périodiques sont organisées avec les parties signataires du contrat d'objectifs pour faire ensemble des bilans intermédiaires

Public-cible

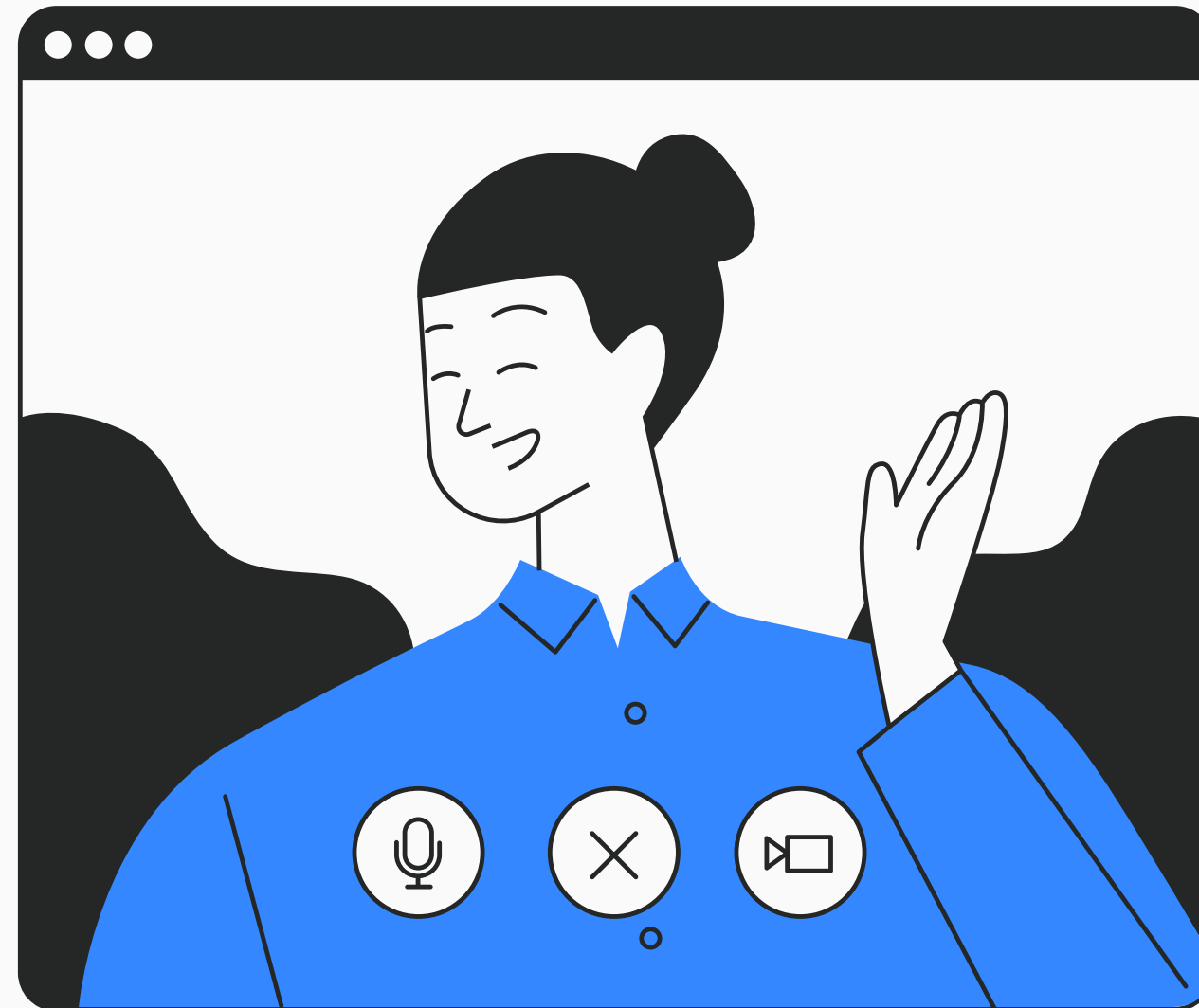
Personnes au bénéfice
de MR et MNR de l'AI.



Pré-requis

Participer à une MR ou
une MNR, test d'aptitude
de fin d'apprentissage
employé de commerce

Contact



RESPONSABLE DE LA MESURE

Pierre Nuoffer

ADRESSE

Route des Grives 2 à 1763
GRANGES-PACCOT

TÉLÉPHONE

026 305 27 77

Free Trading